

**SEANCE du CONSEIL d'ADMINISTRATION du CCAS
de la ville d'Aix-les-Bains
MERCREDI 29 MARS 2023**

Délibération N° 5/2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-neuf mars à 17h00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Aix-les-Bains, légalement convoqué sur deuxième convocation, s'est réuni à la résidence Joseph Fontanet, sous la présidence de Madame Michelle BRAUER, Vice-présidente du CCAS.

Nombres d'administrateurs :

En exercice	17
Présents	9
Votants	9

Etaient présents :

Mme Michelle BRAUER, M Daniel MANSOZ, Mme Geneviève CHOLET, M Guy JANET-MAITRE, Mme Fatiha BRUNETTI, M Maxime BERTRAND, Monsieur André GRANGER, Mme Chantal CURTELIN et Mme France BRUYERE

Rapport d'orientation budgétaire 2023

L'année 2022 a été une année de mise en œuvre du plan d'actions identifié pour le mandat grâce à l'ABS. Ainsi le réseau de partenaire a été mobilisé essentiellement sur :

- La gouvernance, sujet vaste et complexe qui nécessite encore des réflexions en 2023,
- Le projet « vis ma vie », dont le cadre a été trouvé, ainsi les 1ere immersions chez les partenaires débuteront au premier trimestre 2023,
- « Les midi 2 l'intelligence collective » qui ont vécu leurs premières heures en 2022 et pour lesquelles le programme de travail se poursuit en intégrant de nouveaux partenaires utiles à notre recherche de cohérence sur le territoire.
- La carte interactive est en cours de développement et se déploiera au 2^{ème} semestre 2023.

Le périmètre des interventions du CCAS est le suivant, ce périmètre ne sera pas modifié en 2023 mais les moyens humains alloués sont en augmentation avec

- 1 ETP en plus sur le pôle solidarité et prévention,
- Une revalorisation salariale pour les agents des filières médico-sociale et animation (exclusion de la filière administrative par les textes encadrant le complément de traitement indiciaire prévu par le ségur)

Un premier compte administratif a été généré courant janvier pour nous permettre d'avoir **les grandes lignes** dans l'exécution du budget de l'année passée. Celui-ci sera encore à croiser avec le compte de gestion produit par le directeur local des finances publiques.

En 2022, les différentes actions ont généré **2 065 517€** de dépenses de fonctionnement pour **2 044 870,62€** de recettes de fonctionnement.

Pour les opérations réelles d'investissement, le CCAS a généré **37 757,06€** de dépenses d'investissement pour **58 517,75€** de recettes d'investissement.

En 2022 le résultat du CCAS est estimé à

En fonctionnement : - 20 646,40

En investissement : + 20 760,69

Les répercussions sur le résultat cumulé sont estimées comme suit :

FONCTIONNEMENT	2022
Résultat de gestion	- 20 646,40
Résultat antérieur reporté	255 391,41
Résultat net cumulé	234 745,01
INVESTISSEMENT	2021
Résultat de gestion	+ 20 760,69
Résultat antérieur reporté	221 765,39
Résultat net cumulé	242 526,08

1/ Les dépenses de fonctionnement :

Evolution de la masse salariale en 2023. Etat des effectifs :

L'équilibre général de ce chapitre de dépense va être **impacté par l'augmentation du nombre d'agents et surtout par la mise en place de la revalorisation salariale issue du Ségur** avec un **effet rétroactif** à partir du 1^{er} avril 2022. 6 personnes sont concernées.

Estimation au titre de 2022 à régulariser en mars 9 760,02

au titre de 2023 : 15 970,08

soit + 25 730,10 sur l'exercice.

L'année 2022 a été marquée par des arrivées et une mutation en interne.

Madame Véronique GUICHERD a pris la direction de la résidence Joseph Fontanet depuis le 1^{er} juin 2022 au départ à la retraite de Monsieur Alain HERAIL.

Madame Marion BINVIGNAT est arrivée au 1^{er} juin. Elle occupe un poste de référent et apporte un accompagnement éducatif et parental aux jeunes et familles suivis par le pôle réussite éducative.

Madame Mélanie PARISOT est arrivée le 1^{er} juin et occupe le poste de responsable du pôle prévention et solidarités et accompagne les bénéficiaires du RSA dans leur démarche d'insertion.

Madame Sophie RIBES est arrivée en septembre sur le poste de travailleur social au FJT en remplacement de Véronique GUICHERD.

	Service	Cadre emploi	ETP
BENTALEB Fatiha	Pôle santé prévention solidarités et atelier santé ville	Adjoint animation	0.8
PEILLEX Marjorie		Adjoint administratif	1
LECHEIN JANZAC Caroline		Adjoint administratif	1
PARISOT Mélanie		Assistant socio éducatif	1
Vacataires	Programme de réussite éducative	Entre 6 et 8	
BESSON Leslie		Attaché territorial	1
BINVIGNAT Marion	Programme de réussite éducative	Moniteur éducateur	1
SAHIN Esmeralda CDD		Adjoint administratif	1
		Agent social	A recruter
Chantal GARAIX		Agent social	1

MEDJEBEUR Fatiha CDD	Résidence Joseph Fontanet	Agent technique	1
COLLIN Bruno		Agent technique	0.7
SOLESME Steevy		Animateur territorial	0.8
GUICHERD Véronique		Assistant socio éducatif	1
RIBES Sophie		Assistant socio éducatif	1
CAIGNARD Natacha	Emploi insertion	Adjoint administratif	1
GENDROT Marie-Paule CDD		Rédacteur Territorial	1
BOCQUIN François		Rédacteur Territorial	1
PIERROT Nathalie		Adjoint administratif	0.8
COLLOMB Karine	Administration générale	CDDI	
MATHIEU Karen		Attaché principal territorial	1
TOTAL			17,10

La masse salariale, tout statut confondu, est estimée à **1 650 457€**. Elle comprend la masse salariale dédiée aux chantiers d'insertion.

Service	Estimation masse salariale	En %
Emploi insertion	931 714,00	56%
Résidence Joseph Fontanet	314 274,11	19%
Prévention solidarités	169 512,06	10%
Direction – administration générale	133 592,16	8%
PRE	101 365,41	7%
TOTAL	1 650 457,73	100%

Le poste le plus important est porté par le service emploi insertion avec ses 3 ateliers et chantiers d'insertion. Le CCAS bénéficie pour cette action d'un agrément d'utilité sociale qui est octroyé annuellement en fonction des résultats de l'année précédente et en fonction des caractéristiques du projet d'insertion porté.

L'établissement bénéficie d'une aide au poste et aussi d'exonérations de charges. L'aide au poste est attribuée en fonction du nombre d'ETP conventionné. Le montant de cette aide varie en fonction du coût du salaire minimum.

Le budget est bâti sur une **hypothèse de 34 ETP par mois**. En cas de sous ou sur consommation le conventionnement est renégocié.

L'aide sociale :

Elle consiste en la délivrance de tickets services. En 2022 la dépense a représenté 13 606,52€. La ligne budgétaire englobe aussi les aides individuelles. En 2023 il est proposé de **prévoir 20 000€** pour assurer les secours (tickets services et autres aides individuelles)

Le soutien aux associations œuvrant dans le domaine de l'Action Sociale :

Le CCAS soutient les associations du territoire aixois :
Subventions versées en 2022 :

ASSOCIATIONS	Montant attribué en €
ASSO PUPILLES ENSEIGNEMENT	300
ASSO. AIXOISE D'ENTRAIDE	3 500
BANQUE ALIMENTAIRE SAVOIE	3 000
CHERS VOISINS	1 000
EVS MARLIOZ	8 000
HABITAT ET HUMANISME SAVOIE	800
HORIZON 73	1 200
LE GRANIER	100
L'ECOLE A L'HOPITAL	150
L'ORDRE DE MALTE	1 000
LIGUE CONTRE LE CANCER	900
MOUVEMENT VIE LIBRE	400
LES INSTANTANEZ	1 500
PAPILLONS BLANCS APEI	4 500
RESTO DU CŒUR	2 000
SA VOIE DE FEMME	2 500
SECOURS CATHOLIQUE	3 500
SECOURS POPULAIRE	3 500
TOTAL	37 850

ORIENTATIONS 2023

Meilleure articulation avec les services de la ville afin d'éviter les doublons et de permettre une orientation plus fine vers le CCAS de certaines demandes traitées antérieurement par la ville.
Recensement des demandes (état du 15 février 2023)

ASSOCIATION	OBSERVATIONS	MONTANT DEMANDE
CROIX ROUGE	Arrivée au CCAS le 5 décembre. Pas de montant. CCAS a voté 1 900 € en 2021	1 900,00
CULTURE DU COEUR	Arrivée au CCAS le 5 décembre.	500,00
LES PAPILLONS BLANCS	Arrivée au CCAS le 21 novembre. Pas de montant dans le dossier CCAS a orienté 4 500 en 2022 sur cette association	4 500,00
RECIPROCITE - CHERS VOISINS	Arrivée au CCAS le 15 novembre. Le CCAS a donné 1 000 en 2022	5 000,00
RESTO DU COEUR	Arrivée au CCAS le 29 novembre	2 500,00
ACCORDERIE	Orientée le 13 février vers le CCAS	1 000,00
Enfance 73	Orientée le 13 février vers le CCAS	2 000,00
LES INSTANTANEZ	Orientée le 13 février vers le CCAS	3 000,00
CHOUETTE DE ESPOIR	Orientée le 13 février vers le CCAS	300,00

Budget proposé 40 000€.

2/ Les principales recettes de fonctionnement

- La résidence Joseph Fontanet :

Les recettes principales comprennent les loyers et les APL. Les loyers ont été revalorisés en 2023 comme tous les ans. La CAF, la DDETS et la Préfecture de Département pour les places d'hébergement d'urgence mobilisent des recettes en plus des loyers et de l'APL.

- L'emploi insertion :

Les recettes proviennent pour l'essentiel de l'ASP (contrepartie des embauches / aide au poste). Cette subvention est indexée à un nombre d'ETP. Le temps de travail des chefs de service assurant les missions d'encadrement technique d'insertion est valorisé. Le Conseil Départemental intervient sur les embauches de personnes bénéficiaires du RSA. Le poste de facilitateur clauses sociales mobilise 33 000€ de recettes provenant du FSE et de Grand Lac (politique de la ville).

- Evolution de la dotation d'équilibre de la ville

Année	Montant en €
2022 (compétence transport des seniors non imposables)	635 000
2021	623 000
2020	613 575
2019 (résorptions des dettes envers la ville)	1 323 575
2018 (1 ^{er} année avec nouveau périmètre)	718 000

En 2023, la dotation sera votée en 2 temps :

585 000€ fléché dès le BP 2023 puis 50 000 + 10 000 fléché au budget supplémentaire de la ville. Les 10 000€ de plus correspondent à une dotation dédiée au PRE (fonds du département qui transitent vers la ville puis le CCAS)

Evolution de l'excédent cumulé depuis 2018

	Fonctionnement			Investissement		
	Résultat de gestion	Excédent reporté	Excédent cumulé	Résultat de gestion	Excédent reporté	Excédent cumulé
2018	86 612,85	162 131,62	248 744,47	-40 315,09	129 939,37	89 624,28
2019	323 703,63	248 744,47	572 448,10	130 979,96	89 624,28	220 604,24
2020	-207 964,31	572 448,10	364 483,79	29 492,15	220 604,24	250 096,39
2021	-109 092,38	364 483,79	255 391,41	-28 331,00	250 096,39	221 765,39
2022	- 20 646,40	255 391,41	234 745,01	20 760,69	221 765,39	242 526,08

Ventilation du budget de fonctionnement sur les services gestionnaires en 2022 :

Domaine d'intervention	FONCTIONNEMENT			
	Dépenses		Recettes	
	Dépenses votées	Estimation des dépenses réalisées *	Recettes votées	Estimation des recettes réalisées *
Emploi insertion	755 823,04	821 735,77	759 145,00	696 546,71
Habitat FJT	752 931,28	683 339,67	582 008,00	596 078,84
Santé ASV	131 544,00	121 215,57	16 833,00	0
Réussite éducative	34 030,68	73 930,19	46 000,00	68 400,00
Affaires générales	595 770,51	327 962,90	650 720,00	673 850,49
TOTAL	2 270 099,41	2 028 183,90	2 054 706,00	2 034 875,92

* estimation à partir du CA provisoire

Ventilation du budget de fonctionnement sur les services gestionnaires en 2023 :

Domaine d'intervention	Propositions de dépenses	Estimations des recettes*
Emploi insertion	946 408,84	763 152,00
Habitat FJT	713 399,53	611 500,00
Santé ASV	186 065,20	28 000,00
Réussite éducative	103 004,47	60 900,00
Affaires générales	352 230,53	647 020,00
TOTAL	2 301 108,57	2 110 572,00
Excédent reporté*		234 745,01
TOTAL GENERAL		2 345 317,01

* estimation à partir du CA provisoire

3/ Les investissements

Le CCAS est une structure qui investit peu.

La résidence Joseph Fontanet (bien appartenant au patrimoine de l'OPAC de Savoie) financera les travaux d'amélioration des chambres réalisés pour permettre l'accueil de PMR en lien avec le partenariat avec le FAM les hirondelles.

L'analyse des besoins sociaux a fait naître des projets concrets comme le développement d'un outil participatif connecté dédié à l'offre de service solidaire sur le territoire de la commune.

Après en avoir débattu le CA valide le rapport d'orientation budgétaire ci avant.

Délibération adoptée à l'unanimité :
9 voix pour

Fait à Aix-les-Bains le 30/03/2023

Acte rendu exécutoire
Après envoi à la Préfecture le 06/04/23
Et affichage du 06/04/23

pour le Président et par délégation,
la Vice-présidente

Michelle BRAUER



Brauer M